



MODALITES DE L'OPERATION HYPERMARCHES

« Bon d'achat sur tous les jouets (hors consoles, jeux vidéos, accessoires, cycles, accessoires cycles et trottinettes) du vendredi 30 novembre au dimanche 02 décembre 2018 »

Offre réservée aux particuliers

Du vendredi 30 novembre au dimanche 02 décembre 2018 uniquement, Carrefour vous offre 15 euros en bon(s) d'achat par tranche de 50 euros d'achat sur tous les jouets (hors consoles, jeux vidéos, accessoires, cycles, accessoires cycles et trottinettes) disponible dans l'un de nos hypermarchés à enseigne Carrefour (Carrefour drive compris) situés en France métropolitaine, Corse comprise et participants à l'opération.

Pour bénéficier de cette offre :

- **Du vendredi 30 novembre au dimanche 02 décembre 2018**, vous devez vous rendre dans l'un des hypermarchés à enseigne Carrefour participants à l'opération et effectuer un achat pour un montant minimum de 50€ (cinquante euros) sur les articles concernés, présents et disponibles en magasin.
- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistante de caisse (bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse). Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) calculé sur le montant total des produits éligibles avant remises exceptionnelles.

ATTENTION :

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 25€ le matin et 25€ l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).
- **L'offre est limitée à 3 (trois) tranches, soit 150 € (cent cinquante euros) d'achat, et un bon d'achat ou code promotionnel d'un montant maximum de 45€ (quarante-cinq euros) par transaction.**

Utilisation du/des bon(s) d'achat en magasin :

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise. Il(s) est(sont) valable(s) du **lundi 03 au dimanche 9 décembre 2018**. En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **hors Drive, Carburant et Services** (*Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Parapharmacie et Bijouterie*).

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) utilisable(s) en une seule fois. Il(s) ne peut(vent) être cédé(s) à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.

En Drive :

Offre valable uniquement pour toute commande réalisée dans les Drive de vos hypermarchés Carrefour du vendredi 30/11 au dimanche 02/12/2018 uniquement (hors jeux vidéos et accessoires) et s'applique sur le montant total payé pour les produits éligibles (remises déduites). Bon d'achat envoyé sous forme de code promotionnel par email le lundi 03/12/2018 et valable jusqu'au lundi 17/12/2018 sur le site internet Carrefour Drive.

Offre limitée à 3 bons d'achat par client, soit 45€.